

COMPTE-RENDU DU CHSCT ORDINAIRE DU 05 DECEMBRE 2017

1. Approbation des Procès-verbaux

Les procès-verbaux des 9 janvier et 10 février sont approuvés.

Le CHSCT alerte sur les délais d'approbation des procès-verbaux.

2. Consultation sur le projet « Adapter notre délivrance des services aux demandeurs d'emploi en recherche d'emploi cadre »

Le SNU informe qu'il ne pourra prendre part au vote estimant qu'il manque trop d'informations sur ce projet et qu'il reste encore trop de questions sans réponse (quid de l'effectif indemnisation sur les agences en suivi ? Sur l'estimation de la volumétrie le département de l'Orne n'apparaît pas sur nos documents ? Quid du partenariat APEC ? ... etc)

Consultation : 2 votes contre, 1 abstention et 4 NPPV

3. Point sur les fiches incidents, incivilités, agression et RPS

Nous notons une nette augmentation des fiches de signalement sur la Normandie.

La Direction émet l'hypothèse que celle-ci serait la conséquence de l'informatisation de la fiche et de sa simplicité d'accès pour les agents. Elle alerte toutefois sur l'importance des échanges entre agents et managers suite à un incident et avant l'envoi de la fiche.

Le National travaille sur une démarche liée à la sûreté qui sera déployée en janvier.

4 agences se verront inspectées par un prestataire extérieur sur le « niveau de sûreté des agences » ce qui permettra l'élaboration d'une check list avec préconisations.

La Direction nous informe également sur une prochaine formation sur la gestion des violences et de l'agressivité.

Focus sur Hérouville Saint Clair à la demande expresse du CHSCT

Suite aux fiches RPS et notamment à la fiche collective, le service sécurité, le DT et la DTD sont intervenus sur le site. Il a été mis en place une « boîte à idée » dans laquelle les agents devaient faire remonter leurs idées pour une meilleure communication et des thèmes d'atelier qu'ils souhaitaient voir se mettre en place. Et ce dans le but de pouvoir travailler sur un plan d'action en lien avec les fiches RPS et l'enquête QVT.

Les « verbatim » n'ont pas été ceux attendus et cette initiative n'a eu pour effet que de scinder un peu plus le collectif.

La Direction a donc fait appel au cabinet « Présence Conseil » (que nous avons en audio ce jour) afin d'accompagner l'agence, avec la présence dès le jeudi 7 décembre d'une psychologue clinicienne qui rencontrera les agents qui en font la demande et ceux afin de les conseiller et de les diriger les cas échéant vers d'autres professionnels. Dans un second temps il y a aura l'intervention d'un psychologue du travail qui débutera son intervention par des rencontres avec l'ELD (individuelles et groupées) afin d'organiser les ateliers pour l'ELD et d'autres pour les agents volontaires sur le thème « Comment favoriser un climat serein,

respectueux et bienveillant ». L'engagement des volontaires devra être pris pour 4 réunions qui elles seront espacées dans le temps de 3-4 semaines.

A l'issue, il y a aura un temps de mise en dialogue entre ELD et agents pour une restitution au collectif.

La restitution de la boîte à idée en réunion de service a donné lieu à des propos très durs de la part du DT Monsieur Gabaret et certains agents ont remonté le fait qu'ils avaient eu la sensation d'être dans un « tribunal ».

Le CHSCT demande à pouvoir consulter le contenu de la boîte à idées. Madame ROTT refuse catégoriquement. Une suspension de séance est donc demandée par les organisations syndicales.

A l'issue de celle-ci, il est voté à l'unanimité des membres votants une enquête pour le site d'Herouville.

Point sur Flers

Le DAPE en intérim reçoit un appui de la DT et une nomination doit avoir lieu pour le 1^{er} janvier 2018.

Un chargé de mission DT intervient une fois par semaine en appui au service entreprise et sur le champ de la formation.

DU RPS : ils ont été envoyés à chaque site début novembre pour compléter.

Fiches RPS : le groupe pluridisciplinaire du CHSCT qui travaille sur l'identification et la gestion de ces fiches souhaiterait qu'une campagne de sensibilisation soit menée auprès des ELD sur la bonne utilisation de ces fiches.

Proposition de formation à l'université du management : « gestion des situations difficiles dans son équipe »

Le CHST Bas normand demande à ce que les fiches RPS lui soient transmises en temps réel de la même manière qu'elles le sont pour le CHSCT Haut normand.

4. Point sur les accidents de travail, accidents de trajet, absentéisme et arrêts maladie.

Le nombre d'accidents de travail est en baisse sur 2017 (en comparaison : 2016).

Nous avons apporté un point de vigilance sur les risques de chute et risques routiers et ceux-ci sont également en diminution bien qu'ils restent la cause principale des accidents de travail.

Le CHSCT avait demandé à ce que lui soient donnés les arrêts maladie par site et à ce jour la direction n'est toujours pas en mesure de nous les fournir -> absence de requête au National.

Le nombre de ces arrêts maladie est en baisse sur notre région par contre on note une nette évolution pour ce qui est de la durée de ceux-ci ; la moyenne par mois en jours était de 9.76 en 2016 et est en 2017 (à fin octobre) de 13.76.